

Joliette, 26 décembre 1907.

A Monsieur le Dr A. Laurondeau, M.D.,

Saint-Gabriel de Brandon.

Monsieur le Docteur,

Je n'ai reçu encore aucune réponse à ma lettre de samedi dernier. Ce silence de votre part me surprend. Il me faut absolument votre profession de foi aux articles définis par l'Église et dont je vous ai envoyé le texte.

Les mots de votre lettre: "Jusqu'à l'homme inclusivement", et ceux-ci: "ces réserves faites", demandent une explication.

Si d'ici à huit jours, je n'ai pas en mains le document en question, je me verrai dans la pénible nécessité d'accomplir à votre endroit, un devoir que me dicte la vigilance pastorale, non moins que l'obéissance aux ordres et aux directions de Notre Très Saint-Père le Pape Pie X.

Mais encore une fois, je compte sur votre bonne volonté et j'attends avec confiance la réponse qui en mettant fin à la discussion, fera disparaître bien des doutes et des angoisses.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† JOSEPH-ALFRED,

Evêque de Joliette.

---